



# Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse



*Section*  
**AUBE-HAUTE-MARNE**  
*2 rue du Cdt Hugueny- 52000 CHAUMONT*  
*Té:03/25/03/06/00*

## Fédération Syndicale Unitaire

Il est urgent d'alerter et de dénoncer les conditions de travail et le contexte délétère qui caractérisent la situation de l'UEMO de Chaumont. Un an après le contrôle de fonctionnement pointant précisément l'absence et les ingérences des hiérarchiques et leurs conséquences sur des agents **usés** mais au demeurant très attachés et reconnus pour leurs professionnalismes et leurs efforts soutenus des années durant.

La sur-activité des agents présents s'amplifie, la situation ne fait que s'aggraver :

Les agents affirment à chaque réunion être mis dans l'impossibilité de faire leur travail correctement : dans le respect des délais pour les écrits, la régularité des rencontres, et le temps nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets d'accompagnement pour les jeunes suivis.

Dans ce contexte de turn-over des professionnels (voir annexe) contractuels/titulaires, les arrêts maladies, les départs se multiplient dans un climat conflictuel avec la hiérarchie. Pour exemple, un éducateur contractuel restera une journée seulement, triste record. Les autres démissionnent, ne renouvellent pas leurs contrats. Des titulaires demandent leurs détachements. Malédiction ou conséquence des logiques gestionnaires révélatrices de dysfonctionnements graves sur le service... le doute n'est plus permis...

Les agents accueillent les nouveaux collègues et « récupèrent » les dossiers à leurs départs. « Dossiers » toujours singuliers et complexes sans qu'une position de service ne soit jamais proposée.

Des dossiers sont vides depuis des mois, personne n'est informé de cette situation à la limite de la légalité. Dans ce contexte de « crise », les fonctionnements et les demandes apparaissent : inadmissibles, surréalistes.

- Les agents se voient attribuer des dossiers non officiellement et directement dans des délais trop courts et intenable, le collègue qui part donne ses notes à un autre en guise de passation. Des noms apparaissent sur les « Games » sans information à l'agent, via « les bannettes » et/ou parce que un partenaire interpelle sur la situation sensée être connue par l'agent qui apprend par ce biais en être le référent.

En réponse à ces dénonciations de mauvaises pratiques : la hiérarchie rétorque que c'est à l'agent de se tenir informé en plus de sa charge de travail et des priorités qui fluctuent selon les jours. Les pressions et mails aux agents s'amplifient. Les demandes de rapports très urgents et rapides deviennent pratiques courantes et cela même pendant l'absence des personnels pour formation et/ou congés.

Il n'y a plus de limites entre formel et informel, concernant les attributions y compris. Les contradictions et discours des responsables se croisent et deviennent des paradoxes sur qui a dit quoi.

En réunion du 20 juin, un plan d'action est proposé (attribution des mesures nouvelles et celles des collègues sur le départ, la répartition des temps de travail aussi). Les collègues soulèvent leurs désaccords, une vision à court terme et des erreurs. La hiérarchie affirme que les mesures et l'organisation ne sont pas officielles, mais soumises à discussion. S'en suit ... aucune réunion et proposition de point sur le sujet. Les collègues absents ne seront d'ailleurs jamais informés des propositions. En revanche, la situation devient ubuesque, cela devient peut être du coup officiel quand les attributions tombent... chaque agent est sensé s'en débrouiller seul avec la hiérarchie, interpeller individuellement ?

Les règles ne sont plus transparentes, de quoi s'agit il ? de négociations individualisées ? Les décisions hiérarchiques au coup par coup et dans l'urgence du moment se substituent à la réflexion et

l'intelligence. Les attributions de dossier se font et oralement il est convenu d'une prise en charge réelle dans deux mois. Personne ne sait plus où est sa place, ce qui est normal et/ou fou, la frontière est définitivement poreuse... où est passé l'intérêt des jeunes si souvent prôné ?

La réponse et les constats oraux des hiérarchiques sont simples : pas le choix il faut pallier à l'urgence, des dispositions exceptionnelles sont demandées, même discours depuis plusieurs années. C'est aux agents de fournir des efforts, la hiérarchie dit ne pas être en mesure de garantir des conditions de travail qui assurent la qualité des prises en charge, même à minima.

La situation est critique, le bateau coule, la reconnaissance est interne et orale... Mais qui informe les magistrats, les familles, les partenaires avec qui la pjj n'est plus en mesure de travailler de manière qualitative... et de défendre des pratiques appréciés et reconnues.

Lorsque le magistrat et/ou tous autres professionnels interpellent sur les retards, les manques concernant un dossier, on se tourne vers l'agent pour qu'il justifie des choses qu'il ne cautionne plus. Il doit se défendre, pourquoi l'écrit est en retard ? aucune solution de placement n'est trouvée pour un jeune, et/ou pourquoi un écrit de MJIE tarde ? Oralement bien sûr on sait... la mesure a été attribuée à un collègue parti et/ou absent, ré-attribuée avant les congés d'un second 4mois après...

Il est très grave que les agents individuellement soient mis en demeure de justifier et rendre compte des dysfonctionnements, en portent la responsabilité. Les professionnels sont pressurisés, les situations ubuesques se multiplient devenant dangereuses pour tous.

Les agents sont mis en obligation de mal travailler. Les familles constatent l'irrégularité, les absences sans compréhension et information qui viennent du service.

Il reste et notamment sur des périodes sensibles, à espérer qu'aucun drame ne se produise, les jeunes et leurs familles se débrouillent...

Ces constats sont douloureux et consternants. L'été arrivé, aucune réunion n'est prévue depuis le 20 juin. La perspective d'être seul avec ces préoccupations, conduit les agents à demander des précisions sur l'organisation sur l'été. Ils sollicitent le 1er juillet de leur propre chef une rencontre avant les congés. La RUE, quelques heures après, programme une réunion la veille des départs en congés pour nombres d'agents.

Ce temps aura été l'occasion de redire pour les agents leurs désaccord concernant la gestion de la situation de l'UEMO, d'autant que de nouveaux départs sont actés. Les missions, notamment de PEAT, reposent sur très peu d'agents.

Une fois encore la hiérarchie reconnaîtra oralement la gravité de la situation, sa conscience de l'état d'usure et du mal être des agents. Elle n'a aucune proposition et/ou perspective pour assurer des conditions de travail différentes.

De nouvelles attributions sont faites et viendront alourdir encore alimenter la sur-activité des agents encore debout en ce début d'été... mais déjà plus en capacité de courir encore et encore...

Lors de cette réunion, de nouveaux efforts sont demandés aux agents, dans un déni complet des constats déjà faits :

- ne pas rester seul sur un site d'accueil, ce qui induit de ne pas recevoir de famille
- ouverture de MJIE sans éducateurs
- demande d'astreinte non rémunérée pour le QM.....
- annonce de possibles vérifications nouvelles sur les rapports intermédiaires

Face aux interrogations et à l'impossibilité quant à ce qui est demandé, à l'étonnement quant à la nature des solutions proposées et à l'absence de soutien de par la hiérarchie renvoyés par l'équipe, la menace de revoir les congés d'été, si besoin, est brandie. Aucune solution n'est actée à l'issue de cette réunion.

Annexe :

ces 4 dernières années ont vu se succéder à l'UEMO de Chaumont:

- 4 Directeurs de Service
- 2 Responsables d'Unité Educative
- 6 psychologues Non Titulaires
- 3 Assistants de Service Social Non Titulaires
- 6 éducateurs Non Titulaires et repartis
- 7 éducateurs titulaires partis